

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 21 novembre 1903

No 14

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 209. — Les Quarante-Heures de la semaine, 209. — Addition aux litaniés de la Sainte Vierge, 210. — Chronique diocésaine, 210. — Les Sœurs Blanches d'Afrique, 211. — Chez les Orphelins des Sœurs de la Charité, 213. — Les débuts de l'imprimerie au Saguenay, 215. — Nécrologie, 218. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 219. — Bibliographie, 224.

Calendrier

22	DIM.	r	XXV et dernier ap. Pent. Ste Cécile, vierge et martyre. <i>Kyr.</i> des dibles. Vép. à cap. au suiv., mém. du préc., du dim. et de Ste Félicité, martyre.
23	Lundi	r	S. Clément I, pape et martyr.
24	Mardi	b	S. Jean de la Croix, confesseur.
25	Mercredi	r	Ste Catherine, vierge et martyre.
26	Jeudi	b	S. Sylvestre, abbé.
27	Vendredi	b	S. Léonard de Port-Maurice, confesseur (26).
28	Sam.	†v	<i>Vigile</i> anticip. de S. André.

Les Quarante-Heures de la semaine

22 novembre, Saint-Maxime. — 24, Berthier. — 26, Saint-Gédéon. — 27, Saint-André.

Addition aux litanies de la Sainte Vierge

—○—
 Par un décret de la S. C. des Rites, en date du 22 avril dernier, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a ajouté aux litanies de la très sainte Vierge l'invocation sui ante: *Mater boni consilii*, qui suivra l'invocation: *Mater admirabilis*.

Chronique diocésaine

—○—
 — Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de l'église de N.-D. de Charny (Chaudière), et a célébré ensuite la messe pontificale. M. l'abbé C.-E. Carrier, du collège de Lévis, a fait le sermon de circonstance. Sa Grandeur a aussi adressé la parole à diverses reprises durant la journée, à la grande joie des fidèles de la jeune paroisse, qui n'oublieront jamais la solennité de ce beau jour.

— Durant l'après-midi, belle fête aussi à Beauport, à l'occasion de la bénédiction d'une riche statue de la sainte Vierge destinée à orner la façade de l'église. Mgr Mathieu, supérieur du Séminaire, a fait le sermon de circonstance.

— Le vendredi 13 novembre, chez les Ursulines, deux novices converses : les Sœurs Florida Beaupré, dite de Saint-Siméon, de Lorette, et Clara Doyon, dite de Saint-Mectilde, de Saint-Frédéric de la Beauce, prononçaient leurs vœux dans la chapelle du cloître.

Une postulante de chœur, Sr Laura Chatigny, de l'Islet, revêtait le saint Habit de l'Ordre, et prenait le nom de Marie du Bon-Conseil.

La cérémonie fut présidée par S. G. Monseigneur l'Archevêque, assisté de M. l'abbé C.-E. Gagné, aumônier des Ursulines.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Robert, prêtre du Séminaire, et l'un des assistants-chapelains du Monastère des Ursulines, qui s'acquitta avec beaucoup de tact de la mission qu'il avait à remplir en ce jour : faire apprécier davantage le bonheur des âmes que le Seigneur appelle à le servir d'une manière plus parfaite que dans le monde.

Ce sermon plein de substance fut très goûté de l'auditoire, et tout particulièrement des élues du jour.

— On se rappelle que, voilà quelques semaines, S. G. Mgr l'Archevêque a béni trois cloches pour l'église de Saint-Philippe de Néri. L'ancienne cloche ayant été généreusement mise à sa disposition, Sa Grandeur en a fait don à la nouvelle paroisse de Honfleur.

Les Sœurs Blanches d'Afrique

Certaines feuilles publiques ont annoncé l'arrivée de quatre Sœurs Blanches d'Afrique à Québec, et plus d'un lecteur a pu se demander quels pouvaient bien être le but, les œuvres et la raison d'être de cette congrégation nouvelle dans notre diocèse. Pour faire connaître ce but, il faudrait d'abord expliquer les origines de la société. La devise de son vénéré fondateur, « Caritas », est pour ainsi dire le résumé de l'histoire de sa fondation.

Une famine affreuse, à laquelle se joignit le typhus durant l'hiver 1867-1868, avait réduit l'Algérie à la plus déplorable misère et établi l'archevêque d'Alger père de dix-huit cents orphelins. La charité catholique lui vint en aide et lui permit de créer un orphelinat pour les garçons à Mai-on-Carrée et un autre pour les filles à Saint-Charles. Il ne suffisait pas d'avoir arraché ces pauvres enfants aux horreurs de la faim et de la misère, il fallait aussi les moraliser et les mettre à même de vivre honnêtement en leur inculquant, avec les principes de la religion chrétienne, l'amour du travail et de la vie régulière. C'est pour réaliser ce but que le cardinal Lavignerie fonda la société des Pères Missionnaires et leur confia les orphelins de la Maison-Carrée, et peu après celle des Sœurs destinée à remplir le même ministère de charité auprès des fillettes de Saint-Charles.

Les débuts de cette petite Congrégation furent bien humbles. Huit jeunes Bretonnes, amenées en Afrique par un vénérable prêtre de leur pays, furent les premières pierres de cette fondation. Les commencements furent durs pour les jeunes Sœurs. Elles n'apportaient à l'œuvre naissante que leur santé, leur courage et leur jeunesse. Pour les former à la vie religieuse, l'archevêque fit appel aux Sœurs de Saint-Charles de Nancy qu'il avait vues à l'œuvre durant son premier épiscopat,

et dont il connaissait l'esprit de sacrifice et les aptitudes pour la vie apostolique. Elles se donnèrent à cette tâche avec tout leur dévouement, tant qu'elles ne furent pas réclamées par leurs œuvres d'Europe.

Depuis, « l'humble grain de sénévé, si chétif en ses commencements, grâce à la rosée du ciel et aux rayons vivifiants du soleil est devenu un arbre vigoureux à la va-te ramure » (1), et la Congrégation des religieuses missionnaires d'Afrique compte actuellement 19 maisons en Algérie et en Tunisie, 3 au Soudan, 11 aux lacs de l'Afrique centrale, où les Sœurs se vouent à toutes les œuvres de miséricorde et de charité auprès des infidèles. Catéchismes, orphelinats, écoles et ouvriers, hôpitaux et dispensaires, refuges, visites et soins donnés à domicile, telles sont les occupations qui remplissent leurs journées. On le comprend aisément, une telle diversité d'œuvres demande des aptitudes variées, et tous les talents comme tous les degrés d'instruction y trouvent utilement leur emploi.

Pour permettre aux jeunes filles désireuses de travailler à la régénération des femmes infidèles de faire connaissance avec l'Institut, et d'y étudier leur vocation sans imposer à leurs familles le pénible sacrifice de les voir accomplir ce voyage en Afrique dans l'incertitude finale de l'épreuve, plusieurs postulats ont été ouverts en Europe. Un nouveau vient d'être fondé à Québec, 41, rue des Remparts; les aspirantes à la vie apostolique y trouveront toutes les indications relatives aux conditions d'admission, ainsi que tous les renseignements qu'elles pourraient désirer. Quatre Canadiennes, on le sait, ont déjà fait leurs preuves dans les missions de l'Algérie.

Après le postulat, les futures missionnaires sont envoyées au noviciat à Saint-Charles, près Alger. Puis, leurs deux années de probation terminées, les jeunes religieuses professes, réparties dans les maisons du nord de l'Afrique, se forment aux travaux nécessités par les œuvres, avant de partir pour l'Afrique équatoriale. Presque toujours, ces œuvres se fondent sous la direction des RR. PP. Missionnaires qui s'installent les premiers dans une mission, et n'y appellent les Sœurs que lorsque la sécurité des pays paraît complète. P.

(1) Mgr Perraud, évêque d'Autun.

Chez les Orphelins des Sœurs de la Charité

UNE DÉLICATESSE DE LA PROVIDENCE

Depuis le commencement de l'année 1903, cinq fois le corbillard blanc s'était arrêté à la porte des orphelinats des Sœurs de la Charité pour y recueillir des petites victimes de la tuberculose. Les religieuses étaient d'autant plus affligées de ces départs prématurés que la cause du mal était toujours existante. En effet, ils étaient encore là les trois petits orphelins qui, ayant communiqué leur maladie à leurs compagnons, les avaient par là même conduits au tombeau sans y descendre eux-mêmes.

Que faire ? Les renvoyer à leurs parents ? mais l'orphelin n'a plus de famille. . . Les placer dans un hôpital ? le pulmonaire n'y a pas sa place. En dépit des difficultés, le médecin conseillait de plus en plus fortement d'isoler les petits malades. Un hôpital était donc nécessaire, mais comment l'obtenir ? On eut recours à la prière, cette ressource inépuisable du pauvre. Une jeune religieuse atteinte de phthisie pulmonaire était aux portes de l'éternité : on lui confia l'affaire en question. Elle promit de s'en occuper, et elle tint parole.

Une fois de plus la Providence servit les intérêts des orphelins, et d'une manière évidente. Et tout d'abord, la succession Dunn cherchait à vendre sa maison située sur le bord de la côte et voisine du jardin de l'Hospice. Elle est haute de quatre étages et mesure 40 pds sur 30 pds. Une tranquillité parfaite entoure cette maison, l'air y est très pur, la vue magnifique. On ne pouvait donc souhaiter rien de mieux pour le petit hôpital.

Sr Sainte-Luce, l'infatigable pourvoyeuse des orphelins et des pauvres, était alors aux derniers jours de sa vie. Elle voulut, avant de mourir, accomplir encore un acte de charité en leur faveur. Elle invita un digne citoyen de cette ville à prêter son concours en cette circonstance : cet ami sincère des orphelins. répondit à son appel, ce n'est pas assez dire, il accepta quasi-avec reconnaissance d'être le fondateur de l'Hôpital des Incurables. Il acheta pour la somme de \$3500. 00 la maison en question ; de plus, voulant la rendre le plus confortable possible, afin d'adoucir le sort des pauvres malades, il ordonna d'y

faire à ses frais les réparations jugées opportunes et dans un genre aussi hygiénique que moderne. Les désirs de ce bienfaiteur, qui tient à rester inconnu, ont été exécutés fidèlement. Plusieurs autres amis des orphelins ont aussi fait preuve de générosité, aidant à meubler cette maison; un d'eux a donné \$ 100. 00 pour l'ornementation de la petite chapelle; les vases sacrés, ornements, etc., sont aussi des dons des amis du pauvre.

Finalement, les choses allèrent si vite et si bien que le 1^{er} novembre le petit Hôpital des Incurables, dit de « Gethsémani », pouvait ouvrir ses portes à quatre petits orphelins atteints de consommation. Ils sont sous les soins de trois religieuses et de deux personnes âgées.

Le 6 novembre, premier vendredi du mois, le Rév. A. Godbout, aumônier des Sœurs de la Charité, célébrait la première messe dans ce modeste sanctuaire. Notre-Seigneur daignait y descendre, y établir sa demeure. Désormais, il sera le consolateur de cette petite famille, sa force aux heures des ennuis et des douleurs. Habités à vivre dans l'intimité du bon Maître et sous son toit, les habitants de l'Hôpital des Incurables verront sans frayeur arriver leur dernier soir. — Après Gethsémani — le Ciel.

Répondant à la demande qui lui était faite de dresser un nouvel autel au Dieu de toute consolation, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque écrivait ce qui suit: « J'autorise la Communauté des Sœurs de la Charité à garder le Saint Sacrement dans le nouvel hôpital des Incurables. Ce n'est pas là que Notre-Seigneur sera le moins bien traité. Les pauvres malades qui voient la mort s'approcher d'eux ont une piété solide et réfléchie que la plupart des gens du monde n'ont pas; ils sont si heureux d'avoir le bon Maître avec eux, de pouvoir l'adorer, le remercier, le prier aussi souvent qu'ils en ont le désir. Oh! oui, je veux que Notre-Seigneur soit là pour leur donner courage et consolation dans leurs souffrances. » Se rendant au désir de son représentant, croyons-le, Jésus sera là aujourd'hui, demain, tant que subsistera le petit Hôpital.

Le fondateur de l'Hôpital des Incurables mis pour condition de son don que ladite Maison, vu son exiguité, soit pour l'usage exclusif des phtisiques de l'Hospice des Sœurs de la Charité.

S.

Les débuts de l'imprimerie au Saguenay

— o —

Au moment où je me disposais à faire une appréciation du volume, récemment annoncé dans la bibliographie de la *Semaine religieuse*, des *Mandements des Evêques de Chicoutimi*, l'idée m'est venue de raconter les commencements de l'imprimerie au Saguenay. Ceux qui écrivent souvent sur des sujets divers savent qu'il est prudent de finir un article avant d'en choisir le titre. Il n'est pas rare, en effet, que chemin faisant votre sujet vous échappe des doigts, et que vous vous trouviez à la fin avoir traité d'un sujet auquel vous n'aviez pas songé.

C'est par la sollicitude de M. l'abbé Frenette, secrétaire de l'évêché de Chicoutimi, que ce beau volume de *Mandements* a été préparé et imprimé. Il l'a enrichi d'une table chronologique et d'une table alphabétique des matières, très complètes toutes deux. Il mérite des félicitations pour le soin pieux qu'il a mis à rendre aussi parfaite cette publication du premier volume des archives diocésaines de Chicoutimi.

La carrière épiscopale de Mgr D. Racine dura dix années, de 1878 à 1888. Le mandement d'entrée du premier évêque de Chicoutimi est daté du 7 août 1878.

Il n'y avait pas encore, à cette époque, de presse à imprimer dans tout le territoire du Saguenay — où il y en a tant aujourd'hui; et le nouvel évêque dut faire imprimer à Québec ses publications officielles. Le service postal de Québec à Chicoutimi s'exerçait à cette date . . . reculée, l'été par le bateau à vapeur qui faisait bien deux voyages par semaine au Saguenay, et l'hiver par de rudimentaires traîneaux qui mettaient bien trois ou quatre jours, parfois davantage, à dévorer les 70 lieues qu'il fallait parcourir. C'était commode, avec une organisation de ce modèle, d'envoyer au clergé des communications pressantes!

Heureusement, on s'émut à Québec d'une situation aussi désavantageuse, et les chauds amis que Mgr D. Racine avait là — comme partout où il était connu —, se mirent en frais d'y remédier.

Fut le Dr Olivier Robitaille, le père du présent Secrétaire de

la Province, ouvrit une souscription parmi les amis et les connaissances de l'évêque de Chicoutimi. Avec les quelques centaines de piastres qui furent recueillies, on fit l'acquisition, non pas d'un linotype, chose encore bien inconnue en ce siècle-là, — il y a 24 ans! — mais d'une presse de seconde main, d'un certain assortiment de caractères, d'outils divers d'atelier. Et l'on expédia le tout à Mgr Racine, afin qu'il fût désormais en mesure d'imprimer à Chicoutimi ses documents épiscopaux. Comme je me souviens du ravissement avec lequel nous accueillîmes ce matériel d'imprimerie, au séminaire de Chicoutimi. Cette maison, dans ses proportions restreintes d'alors, contenait tout, et l'évêché, et le presbytère, et le grand séminaire, et le petit séminaire! Eh bien, on se serra un peu plus, et l'on finit par dégager un coin quelconque, qui fut décoré du nom d'imprimerie. Ce fut, pour commencer, une jolie affaire que d'agencer ensemble les pièces de la presse. . .

Car personne de nous, bien entendu, n'entendait quoi que ce fût aux choses de l'imprimerie. A part l'évêque lui-même qui avait jadis travaillé à l'*Abeille*, c'est à peine si quelques-uns avaient vu, par hasard, fonctionner une presse à imprimer. Et il fallait ouvrir toutes ces caisses, mettre en ordre tous ces articles divers. La tâche aurait été à peu près irréalisable, s'il n'y avait pas eu là le secrétaire de l'évêque, feu l'abbé Thomas Roberge. C'était un homme de rares aptitudes pour les industries de la mécanique et de la construction; ceux qui l'ont connu proclameraient volontiers que « c'est à savoir s'il y avait quelque chose qui fût à son épreuve. » L'abbé Roberge réussit donc à tout *emmancher*; lui et l'un des séminaristes, l'abbé J.-F. Roy, aujourd'hui curé de Saint-Alexis de la baie des Ha! Ha!, se mirent à composer sans plus de cérémonie, c'est-à-dire d'apprentissage. Ce premier essai se fit aux dépens du *Souvenez-vous*. Oui, que l'histoire enregistre ce fait remarquable: la première fois que fonctionna une presse d'imprimerie dans ce grand pays du Saguenay, ce fut pour imprimer un *Souvenez-vous*. Par exemple, l'ouvrage était loin d'être un chef-d'œuvre, comme on peut s'en convaincre en le contemplant dans les collections du séminaire de Chicoutimi où il a été conservé.

Et l'imprimerie entra en fonctionnement. . . durant les heures

de récréation et les jours de congé, sous la direction de M. l'abbé Roy, déjà nommé; les jeunes ne s'imagineront jamais combien ce prêtre a travaillé en ces années-là. Du reste, chacun, à cette époque, avait double et triple besogne; et il en est ainsi dans les premières années de toute nouvelle maison, lorsque le personnel est peu nombreux et qu'il y a tout à organiser. Ces considérations suffiraient, s'il en était besoin, pour expliquer que la moutarde ait quelquefois monté au nez de certains écrivains de feu l'*Oiseau-Mouche*, qui avaient mis la main (jusqu'au coude!) à la pâte en ces temps-là, au spectacle de quelques beaux messieurs qui, n'ayant jamais versé une sueur ni un sou pour l'œuvre de l'éducation, se permettaient parfois des critiques fort injustes à l'adresse des directeurs de nos collèges classiques...

M. l'abbé Roy avait pour collaborateur à l'imprimerie un élève du Petit Séminaire, ingénieux et intelligent, du nom de J.-D. Guay. Ce M. Guay en a vu bien d'autres, depuis, en fait d'imprimerie! Peu d'années après, il devint propriétaire de la presse et du matériel typographique du Séminaire; il possède aujourd'hui le plus grand atelier d'imprimerie de tout le Saguenay; il publie le *Progrès du Saguenay* depuis un grand nombre d'années. Mais c'est toujours bien au séminaire de Chicoutimi qu'il a fait son apprentissage de typographe. Aussi, il laisse à d'autres, et pour cause, le soin de s'écrier qu'on n'apprend rien de pratique dans nos maisons d'éducation.

Cependant, puisque l'on avait donné à Mgr Racine un matériel d'imprimerie afin qu'il pût imprimer chez lui ses mandements, il fallut bien se mettre à imprimer ces mandements. Le premier document épiscopal qui sortit de l'atelier du Séminaire fut une circulaire au clergé, datée du 14 septembre 1879, treize mois après la fondation du diocèse. Pour en finir avec l'histoire de cet atelier, j'ajoute immédiatement que l'on constata, avec le temps, qu'il était difficile d'en concilier l'activité avec les exigences de la discipline collégiale; et l'on vendit tout, presse et caractères, en 1885 ou 1886, à un industriel de Chicoutimi, qui entreprit à ses risques et dépens d'exercer l'art typographique dans cette région lointaine, qui compte aujourd'hui pour le moins quatre établissements d'imprimerie très prospères.

Si l'on a publié ce volume des *Mandements, Lettres pastorales et Circulaires* de Mgr Racine, ce n'est pas qu'il n'existât pas déjà. Il ne manque pas, en effet, de presbytères dans le diocèse de Chicoutimi où le volume relié, formé des documents épiscopaux réunis, se trouve déjà, même agrémenté d'une Table des matières. Mais il faut reconnaître que ce volume est loin d'être un modèle de l'art typographique. Son aspect est des plus divers. Caractères et papier y sont d'une belle variété. L'impression exécutée à Chicoutimi, par des artistes qui faisaient tout seuls leur apprentissage, accuse vraiment trop de différences avec celle des documents imprimés à Québec. Nombre de pièces y ont leur pagination distincte ; et même — véritable hérésie en matière d'impression — la pagination d'une partie du volume est ainsi disposée que les chiffres impairs se trouvent au verso des feuillets ! Enfin, le désordre s'est glissé jusque dans les numéros d'ordre des documents. Intéressant à titre de curiosité pour les bibliophiles, ce volume était absolument indigne d'ouvrir la série des Mandements des évêques du diocèse de Chicoutimi, et il était urgent de le remplacer par une édition de perfection convenable.

C'est fait aujourd'hui, et le diocèse de Chicoutimi peut être satisfait du beau volume de 526 pages qui contient les annales de la première décade de son existence. L'intérêt d'un livre de ce genre, c'est que l'on y suit pas à pas, pour ainsi dire, les progrès de l'organisation d'un diocèse récemment établi, et qui comprend un territoire si vaste et dont l'avenir est tout plein de promesses. Toute la carrière épiscopale de Mgr D. Racine s'y trouve racontée par les documents officiels. C'est donc une œuvre d'histoire en même temps qu'un recueil de législation ecclésiastique.

H.

Nécrologie

Le révérend M. David-Onésime Naud, curé du Sacré-Cœur de Jésus (Beauce), décédé le 16 du courant, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph, ainsi que de la Société d'une messe, — *section diocésaine*.

Les prêtres du diocèse de Québec, appartenant à la *section provinciale*, lui doivent également une messe.

C.-A. COLLET, ptre,
Secrétaire.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE TROISIEME

(Suite.)

5 juillet. Les trois prêtres écossais qui faisaient partie de cette réunion passagère du clergé, donnèrent, dès le premier jour, des preuves authentiques de leur incomparable maladresse en fait d'habitudes ecclésiastiques. L'un, appelé pour confesser, ne put jamais réussir, nonobstant tous ses efforts, à endosser un surplis à ailes. Le second célébra la messe sans soutane ; mais il eut soin de passer son rabat par-dessus l'amict, l'aube et l'étole, croyant qu'il fallait en agir ainsi, parce qu'il était d'usage de le faire passer par-dessus le surplis. (1)

(1) Mgr Plessis avait déjà donné sur ce sujet une grande abondance de détails dans son récit de la mission de 1812. « On n'a point d'idée, en Canada, du dénûment extrême où sont les chapelles acadiennes de l'isle Saint-Jean, encore moins des églises écossaises, en quelque lieu qu'elles se trouvent ; à moins d'avoir été élevé en Ecosse, il n'est point de prêtre qui puisse se résoudre à y célébrer les Saints Mystères avec les guenilles qu'il y trouve . . .

« Un prêtre écossais, par-dessus un habit séculier, se met au cou une étole, qui souvent n'est qu'un ruban, qui sert depuis vingt ans à cet usage. Avec cela il prêche, confesse et administre tous les sacrements. Faut-il porter le saint Viatique à un malade ? Il le renferme dans un porte-Dieu, le met dans une de ses poches, son étole chiffonnée dans l'autre, et avec cela il se rend chez son malade, en habit bourgeois, donnant la main à celui-ci, causant avec celui-là, quelquefois couchant en route, sans que personne soupçonne de quel précieux dépôt il est chargé . . . Voilà un des effets des persécutions suscitées en Ecosse contre les pauvres catholiques. Leurs pasteurs obligés de leur administrer en secret les sacrements et la parole de Dieu, et craignant d'être traduits devant les tribunaux séculiers et condamnés à mort, s'ils étaient découverts, se sont trouvés dans la nécessité de supprimer toute la partie extérieure du culte, qui n'était pas strictement essentielle, et sans doute ils ont été autorisés à en agir ainsi ; les persécutions finies, ils ont continué par habitude de remplir leurs fonctions avec aussi peu d'appareil. Passés en pays étranger, ils y ont porté leur cérémonial, et il est presque impossible de leur faire entendre que le respect dû à la religion dans un diocèse où elle est entièrement libre, exigeait de leur part un peu plus de décence extérieure. Le chant est aussi étranger à leurs églises que les cérémonies et les ornements. Et chose admirable ! la foi des fidèles ainsi desservis est d'une vivacité qui surpasse l'imagination. »

Il va sans dire que les prêtres écossais qui desservent aujourd'hui des paroisses

CHAPITRE QUATRIÈME

Départ d'Arichat. — La baie de Manchester. — Le Cap Canso. — Forbay. — Havre à la melasse. — Naufrage de MM. Dufresne et Vézina — Eloge de l'abbé Dufresne. — Reconnaissance des fidèles de Chétican. — Halifax. — Le grand-vicaire Burke. — L'abbé Migneault. — Ursulines et Trappistes. — Sir John Sherbrooke. — L'amiral Griffiths. — Micmacs. — Sectes protestantes. — Catholiques. — Chezsetcooke. — Prospect. — Le P. capucin Grace. — Retour à Halifax. — Mgr Plessis porte la soutane.

9 juillet. — Ce ne fut que le dimanche soir, que le capitaine Forêt entra dans le havre d'Arichat. Il avait affaire à sa maison; le vent s'annonçait peu favorablement; il fut décidé qu'on ne partirait pas.

11. le lundi. Quoique le temps ne promet rien de mieux le jour suivant, on s'embarqua néanmoins, même d'as-ez bon matin. La sortie du havre fut aussi heureuse qu'on pouvait se le promettre; mais à peine fut-on dans la baie de Manchester, que la brume épaisse, le vent du large, qui depuis plusieurs jours battait la mer et l'avait considérablement grossie, mirent les pauvres passagers dans ce malaise que produit le mal de mer, inconcevable à quiconque ne l'a point éprouvé.

La goélette chargée de 60 chaldrons de charbon de terre n'avait plus cette odeur de sentine qui avait tant incommodé les voyageurs en allant à Sidney. Mais outre que les moyens pris pour la destruction des souris à bord s'étaient trouvés inefficaces, le charbon même dont on faisait usage dans la cambuse mal placée, répandait dans la chambre une odeur insupportable dont ils furent incommodés au point d'en être malades, lors même que le roulis de la mer eut considérablement diminué. Le seul avantage qu'avait ce voyage sur le précédent était que

dans le Cap-Breton, la Nouvelle-Ecosse ou l'île du Prince-Édouard, ont reçu une toute autre formation ecclésiastique et que les rubriques sont maintenant mieux observées qu'en 1815.

Je vois par le cahier de visite écrit tout entier de la main de Mgr Plessis, qu'il avait trouvé 8 familles à Louisbourg, 6 à Laurenbec, 12 à Menadou, 8 à l'Indienne, 8 à la Pointe-Basse, un très petit nombre à Sidney, nombre inconnu à la Mine, 15 à 20 familles à la Petite Brador, 100 familles éco-saises catholique autour du Lac Brador, et 60 familles micmacs. Il avait confirmé en tout 57 personnes. Arichat et les villages voisins qui faisaient partie de la même paroisse comptaient à cette époque un peu plus de 1000 communiants.

M. Lejamtel étant resté à Arichat, et M. Gaulin ayant été envoyé en mission à Antigonish, il ne restait plus avec le prélat que MM. Boucherville et Gauvreau logés plus spacieusement que la première fois.

La baie de Manchester est sur la grande terre de la Nouvelle-Eco-se du côté du nord. Elle s'étend depuis le gut ou le grand passage de Canso qui l'avoisine. On l'appelait autrefois, la baie de Chelabouctou. Les Sauvages et les Acadiens s'efforcent de lui conserver cette dénomination ; mais le nom anglais prévaut malgré eux. Elle a cinq lieues d'étendue, renferme d'excellentes terres et sert de marché à Arichat, qui en tire une grande partie de sa nourriture. Il ne fut donné à l'évêque ni à ses compagnons de la contempler dans l'affreux brouillard qui les y fit louvoyer, le jour de leur embarquement. Leurs yeux ne s'ouvrirent que le lendemain au matin, pour considérer, au soleil levant, le petit passage où ils trouvèrent le superbe établissement de M. Lanigham, qui en fait l'ornement, et les charmantes isles qui l'avoisinent ; sur l'une desquelles on reconnaît les ruines d'une superbe batterie que les Français avaient autrefois érigée pour s'opposer au passage des vaisseaux britanniques qui seraient tentés d'aller par cette route vers le Canada. L'événement a démontré l'inutilité de cette mesure et des autres qui tendaient au même but. Aujourd'hui les habitants du Canada savent par expérience qu'en permettant qu'ils changeassent de gouvernement, la Providence les a traités beaucoup mieux qu'ils n'auraient dû s'y attendre.

Autant le cap Canso est riant et pittoresque par lui-même et par les alentours du petit passage, autant la côte sud-est de la Nouvelle Eco-se est-elle hideuse par les isles et rochers sans nombre qui la couvrent de là à une petite distance d'Halifax, qui en est à environ 45 lieues. Rien sur cette route qui puisse recréer la vue. D'un côté, l'océan est à peine visible, quoiqu'on vogue dessus, parce qu'il est couvert de brume dans toute cette saison où les vents d'est et de sud dominant régulièrement, de l'autre côté, des isles, des pointes, des rochers, des écueils, qui sont la frayeur des passagers et souvent la mort des navigateurs, n'y ayant presque point de mois dans l'année où il n'y périsse quelques vaisseaux.

12. Environ à 8 à 10 lieues au sud du cap Canso, se trouvent

réunies 19 familles catholiques acadiennes, dont 7 dans un port nommé par eux le Havre à la Melasse, et 12 dans un autre, voisin du premier, et connu sous le nom de Forbay. Ces derniers sont une colonie de Chezzetcook, dont il sera fait mention plus loin. Ils sortirent de cet endroit, parce que les loyalistes américains vinrent se mettre avec de bons titres en possession de 5000 acres de terre dont les Acadiens, toujours imprévoyants, avait défriché une partie sans s'en assurer la propriété. Ces émigrés ont trouvé à Forbay des cailloux et point de terre défrichable. La Providence y a suppléé par une pêche abondante qui les y fait passablement subsister. Petitpas, Bonin, Boudreau, Richard sont les familles dominantes dans cette petite colonie. Ces habitants sont assez mal pourvus du côté du spirituel. Ci-devant ils allaient chercher M. Lajantel qui leur faisait, chaque année, une petite visite. Depuis quatre ans, il ne s'y est pas transporté et se plaint qu'ils ne sont pas venus le chercher. Les habitants disent y avoir été plusieurs fois mais inutilement, parce qu'il était hors de chez lui pour la visite de quelques autres missions. Quoiqu'il en soit, une partie de cette population s'est pourvue, les uns du côté d'Halifax, les autres du côté d'Arichat. Mais les personnes infirmes sont restées sans secours et les enfants sans instruction, n'y ayant personne dans la colonie qui sache lire le moins du monde, pour leur montrer le catéchisme.

L'état de cette pauvre chrétienté étant connue de l'évêque de Québec, il désirait la visiter, et le laissa entrevoir au capitaine Forêt qui s'empressa d'entrer à Forbay et d'y mouiller, le mercredi soir, lendemain du départ. MM. Boucherville et Gauvreau se rendirent immédiatement à terre, et informèrent les plus voisins du rivage que, le lendemain matin, la messe se célébrerait dans la maison la plus vaste, et que ceux qui désireraient recevoir les sacrements pourraient s'y présenter.

13. Cette nouvelle fut bientôt portée au Havre à la Melasse, dont les fidèles se trouvèrent rendus, le lendemain, au point de réunion, au moment où l'évêque arrivait à terre, c'est-à-dire vers les 7 heures du matin. Il se mit aussitôt à confesser dehors, à l'un des coins de la maison, et M. Boucherville à l'autre, afin de laisser l'abbé Gauvreau en liberté d'ériger la chapelle dans le plus grand et assez petit appartement, où deux

confesseurs l'auraient gêné et se seraient peut-être nuï l'un à l'autre.

Entre 20 et 30 personnes se présentèrent dans cette matinée : dix à douze communièrent, 6 furent confirmées. L'évêque, dans un petit discours, les exhorta principalement à quitter un lieu si éloigné des secours spirituels, où les enfants s'élevaient dans l'ignorance de la religion et où les malades mouraient sans sacrements, n'y ayant nullement lieu d'espérer qu'ils devinssent capables de pourvoir à la subsistance d'un prêtre, ni qu'il fût possible de leur en procurer un, et la distance où ils se trouvaient des missions établies ne leur permettant pas d'en attendre de secours. (1)

(A suivre.)

Mettez en pratique ces deux mots précieux : souffrir et se taire ; c'est là une voie et une règle courte pour devenir en peu de temps parfait.

(1) Le 6 septembre de la même année 1815, M. Lejantel écrivait à Mgr Plessis : « J'ai fait un voyage à Forbay, la semaine dernière, à l'occasion d'une femme qui est malade et pour laquelle on est venu me chercher. J'y ai glané les restes de la moisson. Quelques-uns sont disposés de quitter l'endroit selon les avis de Votre Grandeur ; mais les autres trouvent cela difficile. Ils m'ont dit qu'ils tâcheraient d'avoir un maître d'école pour instruire leurs enfants. Je leur ai dit que si la chose était ainsi, je ne refuserais pas d'aller les desservir sous le bon plaisir de Votre Grandeur. » M. Lejantel ajoute : « Ayant desservi les Sauvages (du Lac Brador), ils m'ont payé comme à leur ordinaire, disant que, quand le presbytère serait fini, ils payeraient davantage. »

Le 20 octobre suivant, le digne missionnaire écrit encore : « Il y a 15 jours, j'ai été obligé de retourner à la mission des Sauvages, à l'occasion d'une cargaison de ces Indiens qui sont venus de Terre-neuve. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient point vu de prêtres depuis six ans. Ils restent à soixante lieues de la baie Saint-Georges et le prêtre missionnaire pour cette place ne va point jusque chez eux.

« Aucuns de Labrador (le village français) ne sont venus pour réhabiliter leurs mariages, suivant les ordres de Votre Grandeur. Un particulier, en étant venu ici, la semaine dernière, m'a dit qu'ils ne s'accordaient point pour bâtir leur chapelle et que beaucoup y étaient averses. Je lui ai donné commission de leur dire que s'ils ne la bâtissaient pas, selon vos ordres, je ne serais pas obligé d'y aller l'été prochain. » Il y aurait bien d'autres citations à faire qui ne manqueraient pas d'intérêt, mais qui seront plus à leur place dans l'*Appendice* que je me propose de mettre à la suite de ce récit de voyage.

H. T., Ptre.

Bibliographie

— *Chronique des Religieuses missionnaires de Notre-Dame d'Afrique.* Paraît 4 fois par an : en janvier, avril, juillet et octobre. Prix d'abonnement : \$ 0.60 par année.

Cette revue très intéressante est publiée en Algérie. On peut s'y abonner chez les Sœurs Blanches de Québec (41, rue des Remparts).

— *Discours du Très Honorable Sir W. Laurier sur le Transcontinental national, un lien destiné à unir les provinces en s'étendant sur le territoire canadien. Transport de nos produits aux différents marchés de l'univers.* (30 juillet 1903.) Ottawa.

— LES INDULGENCES. *Leur origine. Leur nature. Leur développement.* Par le R. P. Alexis-M. Lépicier. Traduit de l'italien. 2 volumes in-12. Prix : 7 francs. (Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.)

Ce « livre a été apprécié avec bienveillance par les Revues les plus répandues, catholiques et protestantes, en Amérique comme en Europe. »

REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES. — La *Revue* est mensuelle et l'abonnement court de janvier à janvier. — Prix de l'abonnement, 15 fr. par an. S'adresser à M. Henri Morel, imprimeur-éditeur, 77, rue Nationale, Lille (Nord), ou à la librairie ROGER et CHERNOVIZ, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Sommaire du N° d'octobre. I. La philosophie de saint Thomas et l'apologétique de l'immanence (3^e art.), par M. l'abbé H. GOUJON. — II. L'école de la spiritualité simplifiée et la formule « laisser faire Dieu » (6^e et dern. art.), par M. H. WATRIGANT. — III. La purification du calice aux messes de binage, par M. le chan. B. DOLHAGARAY. — IV. Le ton de la prédication avant Bourdaloue (5^e art.), par M. EUG. GRISELLE, docteur-ès-lettres. — V. Notes bibliographiques, par M. l'abbé G. C. — VI. Lettre encyclique de Pie X *E supremi apostolatus*. — VII. Les prières après la messe.